

BLAGNAC , QUESTIONS D'HISTOIRE



*Si Pinot m'était conté...
Le peintre Abel Fabre
L'Armagnac, un espoir brisé
Le tam-tam de la colère*

Le Château de Pinot vers 1990
(photothèque municipale)

LES DÉBORDEMENTS DE L'AUSSONNELLE A CORNEBARRIEU

L'Homme s'est souvent installé à proximité des cours d'eau et les communes traversées par une rivière ou un fleuve sont fortement marquées par ceux-ci. Cornebarrieu n'échappe pas à cette règle...

L'Aussonnelle tire son nom d'Aussonne, même si cette filiation est beaucoup plus indirecte qu'il y paraît et Cornebarrieu lui doit son nom, en raison de la courbe qu'elle trace en contournant la butte sur laquelle le village est bâti. En effet, l'origine toponymique probable est *cornau (b) arriu*, « le coin du ruisseau » en gascon.

C'est tout près de l'Aussonnelle, autour du cimetière, que les documents les plus anciens situent, au XII^e siècle, l'église et quelques maisons. Plus tard, les registres de délibérations du conseil politique puis du conseil municipal auront souvent à rapporter des débordements plus ou moins graves de l'Aussonnelle.

Jusqu'en 1785, un seul pont franchit la rivière, mais cinq gués sont couramment utilisés. Ce pont, roman, appelé Saint-Clément, mérite une rapide description : il était composé de deux arches dissymétriques, en brique, larges de 4,65 m et 4,50 m et séparées par une pile de 1,77 m. Dans un document administratif, le maire François-Denis Meilhaou précise le 14 octobre 1835 : « on ignore l'Époque précise où le pont a été construit. Aucun document parmi ceux existant dans les archives de la Commune ne l'indique ; mais si on peut s'en rapporter à la tradition, il aurait été bâti en même temps que l'Église St Clément située dans l'enclos du cimetière actuel de la commune et qui fut démolie peu après la révolution de 1789 : c'est-à-dire en l'an 600 de JC. Alors il aurait aujourd'hui 1235 ans d'existence ce qui paraît sans doute fort extraordinaire ».

Dans ce même document, le maire ajoute les observations suivantes : « les ponts ont un débouché beaucoup trop petit comme celui sur la même rivière et la route départementale voisine¹ : ainsi lors des crues et à plus forte raison lors des inondations assez fréquentes, les eaux refluent-elles jusqu'à une grande distance à l'arrière ; se répandent dans la campagne où elles occasionnent beaucoup de ravages ; enfin pénètrent dans la plus grande partie des maisons

voisines et y produisent d'ordinaire quelque temps après chez tous les habitants des accès de fièvre dont il est souvent très difficile ensuite de se débarrasser ». En quelques phrases, François-Denis Meilhaou a bien décrit le paysage et les risques que Cornebarrieu encourt en étant situé à proximité de l'Aussonnelle. Dix ans plus tard aura lieu la plus grande inondation que le village aura jamais subi à ce jour.



Le pont Saint-Clément vers 1925

L'inondation du 18 juin 1845

En consultant le compte-rendu de la délibération du 29 juin 1845, on peut lire : «M. le Maire a exposé les désastres affreux que le village de Cornebarrieu a éprouvés par les effets du débordement de l'Aussonnelle dans la journée du 18 juin courant (...) d'après les relevés les plus exacts qui ont été faits, il en résulte que quatre-vingt-dix maisons du village ont été plus ou moins atteintes et

que sur ce nombre quatre-vingt se sont écroulées ou ont été démolies de par ordre de l'autorité, comme menaçant par leur insolidité la sécurité publique, que par suite les 2/3 du village ont été aujourd'hui sans asile et dans la plus affreuse misère... »

Ce que les habitants et leurs élus redoutaient tant est arrivé et a touché directement près de la moitié des habitants de la commune. On peut se demander quelle en est la cause précise.

Le pont de la route départementale n° 7, aujourd'hui CD1, est cité déjà en 1835 comme ayant un débouché trop étroit. Cette observation sera renouvelée dans la délibération du 3 août 1845 « ayant lieu d'espérer que l'autorité supérieure s'occupera incessamment des mesures à prendre pour l'élargissement et redressement tant désiré et si nécessaire de la rivière de l'Aussonnelle et que même l'administration des ponts et chaussées fera construire une arche de sauvetage de chacun des côtés du pont qui est construit sur la route départementale n° 7 ».

Le mauvais entretien du cours d'eau et de ses berges est également en cause. Dès 1830, il est prévu un curage de la rivière depuis le moulin en amont du village jusqu'à l'extrémité de la commune vers Aussonne. Ces travaux se font attendre ; le 7 mai 1837, une délibération du conseil municipal décide « l'enlèvement des arbres et des broussailles qui se trouveraient sur le talus de l'Aussonnelle et l'élargissement sur toute la traversée de Cornebarrieu ».

Un an plus tard, le 13 mai 1838, rien n'est encore fait et un membre du Conseil propose de s'occuper « du nettoyage du lit de l'Aussonnelle qui arrose la commune de Cornebarrieu, reconnaissant que les inondations fréquentes qui menacent les maisons de la partie basse du village proviennent en grande partie des éboulements et plantations effectuées dans le lit de l'Aussonnelle, en aval du pont neuf établi sur la route départementale n° 7 ». En 1841, la commune attend encore le passage d'un ingénieur... et en 1845 il n'est pas encore passé.

Enfin, une autre explication est rapportée par la mémoire collective et tient au fait que le parcours de la rivière est essentiellement bordé de prés. Le plus grand est probablement le pré communal immédiatement en amont du pont

précédemment cité. Il s'agit des anciennes parcelles de l'hôpital de Cornebarrieu, d'une contenance de plusieurs arpents, et dont les coupes étaient mises aux enchères publiques chaque année, le premier dimanche de février depuis le début du XVIII^e siècle. Le fourrage déjà coupé aurait été emporté par les hautes eaux, obstruant ensuite l'arche du pont. Rien n'est écrit sur ce point, mais à la lecture des délibérations successives relevant la présence des broussailles, plantations et éboulements, on peut imaginer que la mémoire des Anciens a très probablement une base de vérité.



Une crue au Moulin de la Garenne vers 1930

Les suites de ce désastre

Le conseil municipal réagit très rapidement et désigne le 23 juin une commission de secours composée de Lachambre, maire, Florent, curé, Malefette et Marquès, conseillers municipaux, Lalassère et Sarlaboux du bureau de bienfaisance, Sancerry, Lafue d'Auzas, Druillet, propriétaires. Dès le 29 juin, il aliène le capital d'une rente, ce qui lui permet de disposer de 5000 francs environ qu'il répartira avec les secours attendus du Préfet.

Ce même jour, il décide l'achat de « terrains (...) qui seraient affectés aux habitants inondés pour y pratiquer des constructions nouvelles, s'il était reconnu qu'on ne peut sans des graves dangers, et sous peine d'être exposés à des nouveaux désastres, reconstruire les habitations sur les emplacements actuels ».

La réunion suivante du conseil, le 3 août, semble avoir été moins consensuelle. Le maire est revenu sur la décision de ne pas autoriser la reconstruction des maisons détruites, car l'achat de terrains proposés par certains propriétaires pour ces nouvelles constructions lui apparaît être une solution trop onéreuse. Isidore Malefette prend la parole et s'oppose à ce revirement du maire, reprenant les arguments détaillés au cours de la réunion précédente sur les risques d'une reconstruction sur place. Le vote qui s'ensuit, de sept voix contre quatre confirme la proposition du maire autorisant la reconstruction sur place.

On peut imaginer que cette décision n'a pas satisfait Isidore Malefette. En effet, le 5 septembre suivant, le Préfet est présent à Cornebarrieu pour une séance du Conseil municipal et de la commission des secours. Il précise que les secours s'élèvent à 21 000 francs correspondant aux 3000 francs du gouvernement, auxquels s'ajoutent les 5000 francs de la commune et les 13 000 francs de souscription. Ces sommes seront réparties en secours, mais l'assemblée décide tout d'abord de visiter toutes les parties du village submergées par l'inondation. Après cette visite, le conseil décide à l'unanimité de répartir une partie des sommes recueillies aux habitants sinistrés au prorata de leurs pertes, et, de plus, affecte 2000 francs à l'achat d'un terrain où les propriétaires des emplacements les plus exposés pourront reconstruire leur maison. Est-ce la présence du Préfet qui a conduit à cette décision tout en compromis ?

Soixante-trois sinistrés toucheront de 23 à 592 francs selon les dégâts de leurs biens. Trente-quatre auront plus de 200 francs. Ces secours sont en fait constitués de bons d'achat de matériaux ou de services ; la reconstruction doit avoir lieu à Cornebarrieu « avant le terme d'une année ».

Une nouvelle rue

L'assemblée du 5 septembre a choisi d'acquérir des terrains appartenant aux

sieurs Meilhou et Chaumeton ainsi qu'une maison avec son terrain, propriété de Lortet, pour y construire les nouvelles maisons et « y former une nouvelle rue qui se prolongerait jusqu'à la grande rue du village et aurait son issue par l'impasse dite Versailles ». Ces terrains, dont le niveau est situé environ un à deux mètres au-dessus des maisons détruites, sont moins menacés par les inondations.

Une fois achetés, ces terrains devaient être divisés en divers lots, lesquels seraient concédés, tout en laissant une rue de six mètres qui irait de la rue de Versailles au Carrelet (Avenue de Versailles et rue de Gascogne actuelles). Finalement, seul l'enclos Meilhou est acheté par décision du 23 novembre 1845 et la rue appelée communément rue de l'Y, aujourd'hui rue de Verdun, ne débouchera jamais sur la rue de Versailles. Vingt-neuf lots sont attribués et des maisons y sont construites ; elles n'ont jamais été atteintes par les inondations.

Les maisons détruites en 1845 ont toutes été reconstruites sur leurs emplacements, aussi bien dans la rue de Saint-Jean que dans la rue de l'Hôpital, aujourd'hui rue de la Poste.

Fort heureusement, il n'y a pas eu depuis d'inondation aussi grave que celle de 1845, même si l'Aussonnelle est sortie de très nombreuses fois de son lit. Les Anciens de Cornebarrieu se rappellent des inondations de 1952 avec 1,10 m dans certaines maisons, de 1957 avec trois crues durant le seul mois de juin, de 1967, etc.

Ces périodes difficiles étaient l'occasion d'entraide entre les habitants du « bas du village » ; des cloisons étaient rapidement bâties au plâtre devant chaque porte, en commençant par les maisons qui seraient les premières atteintes ; les meubles étaient montés à l'étage, et certains surveillaient la progression de la crue, pour annoncer ensuite la stabilisation puis la décrue.

Et les travaux sur l'Aussonnelle ?

Ils se sont fait attendre ; les premiers sont décidés durant l'hiver 1853-1854. Une imposition extraordinaire de 4 centimes par franc doit permettre de créer un chantier de travail pendant l'hiver pour les familles sans ressources. Ce

chantier consiste dans le récurage et l'élargissement de l'Aussonnelle près et en aval du pont sur la route départementale n° 7.

Le débouché insuffisant de ce pont fait encore l'objet d'une délibération le 14 novembre 1897 demandant l'intervention du Préfet. Le 21 décembre 1935 un habitant écrit dans son journal : « crue de l'Aussonnelle aussi forte qu'en 1890 quand le pont de la route a été bouché à 15 centimètres près ». Ce pont sera équipé de deux arches supplémentaires en 1965, cent trente ans après le constat de Meilhaou !

En mai 1911, il est question cette fois de la reconstruction du pont Saint-Clément. Le conseil général l'inscrit au programme de 1914, puis la repousse à 1915. La mobilisation et les réquisitions liées à la Grande Guerre reporteront ces travaux et le pont Saint-Clément ne sera remplacé par un nouvel ouvrage qu'en 1935.



Le pont de la route n° 7 avec, à droite, une des deux arches de sauvetage.

Un recalibrage de la totalité du cours de l'Aussonnelle a été exécuté autour des années 1980 ; il a permis de rectifier quelques virages, de dégager les berges des arbres et broussailles et de dégager certains passages très étroits. Mais les crues de l'Aussonnelle n'ont pas cessé pour autant, Elles n'arrivent simplement plus dans le bas du village, mais elles continuent à inonder les champs comme durant l'hiver 2002-2003...

Alain TOPPAN

Note

¹ route numéro 7, aujourd'hui CD1, route de Toulouse.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- NEGRE, (Ernest), Toponymie générale de la France. Editions Droz : Genève, 1990.
- Archives municipales de Cornebarrieu : registres de délibérations, 1D6, 1D7, 1D11.
- Archives privées.